



Commune de MONCETZ-  
LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- 1 DM 1 : - Ajustement recettes fonctionnement
  - Opération nouvelle voute « pont de la Moivre »
  - Abandon ou maintien d'opérations inscrites au budget
- 2 Demande de subventions réfection : Voute « pont de la Moivre »
- 3 Questions diverses

Les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 18 avril 2016 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

- Présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin-Gérard, Eric Chicault, Sylvain Rollet, Patrice Dida, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Elvire Canlers et Evelyne Brisson.

- Procuration : Stéphanie Brasseur à Céline Kasperek  
Evelyne Brisson est élue secrétaire de séance.

**Délibération DM1** : Lors du vote du budget 2016 toutes les annonces n'étaient pas connues. Depuis toutes les informations ont été transmises et il s'avère que les recettes sont inférieures de 780 € au budget voté. Il est proposé de minorer le compte 011 (charges à caractère général) de cette somme. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Après la remise en état du pont de la Moivre il est indispensable d'en soutenir la voute. A défaut le chemin devrait être fermé ; ce qui ne peut être envisagé pour l'activité agricole et de loisir. Le coût probable de cette opération est de 15 000 €. L'opération nouvelle est approuvée par 13 voix pour et 1 voix contre.

En raison de cette dépense non inscrite au budget et du non-cumul des subventions du Conseil départemental avec celles de l'Etat pour l'installation des jeux, plusieurs options sont proposées en tenant compte des opérations réalisées et engagées puis de celles considérées prioritaires. Le conseil donne la priorité 1 aux jeux et priorité 2 à la remise en état des bâtiments communaux.

**Questions diverses et tour de table :**

- Il est donné lecture de la lettre du Président SAVARY qui ne s'engage pas sur la réalisation du barreau et considère que la rue de la Creusotte pourrait servir de raccord entre l'actuelle RD60 et l'actuelle RN44, future RD 60. Après débat, le conseil considère que des mesures tendant à réduire la vitesse sont à mettre en place très prochainement à moindre coût. Ce point sera évoqué lors de la réunion publique fixée au 22 avril.
- Orange annonce la suppression prochaine de la cabine téléphonique installée sous le porche de la Mairie.
- E. Bruggeman évoque les plages horaires d'ouverture au public de la mairie. Il propose, en raison de la faible fréquentation, la suppression de la permanence du mercredi et la fermeture avancée à 19h le mardi et 12h le samedi. Ces propositions seront présentées lors de la réunion publique du vendredi 22.
- E. Chicault fait savoir qu'il assurera cette année (avec P. Dida) les travaux d'accessibilité de l'église.
- C. Lallemand signale que la toiture de l'église nécessite des travaux et que des devis seront demandés.
- E. Canlers fait part de sa démission du conseil en raison de sa mutation professionnelle.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Fait à Moncetz-Longevas le 19 avril 2016 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

La secrétaire de Mairie, Béatrice Charlier

Evelyne Brisson, secrétaire de séance :